

D-2021-005

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	65
Votants	70

Conseil Communautaire du 11 février 2021

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 05 février 2021, s'est réuni, en session ordinaire en Salle de la Diligente - La Manoque - Cours de Verdun - 47400 TONNEINS, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

Etaient présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Martine CALZAVARA - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Pierre FEYRIT - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Emmanuel VIGO (suppléant de Erika LE FORT) - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - Patrick YAOUANC (suppléant de François NÉRAUD) - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO

Absents ou excusés

Catherine BERNARD - Michel COUZIGOU - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Daniel BENQUET - Valérie BOTTECCHIA - Laurent CAPELLE - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Jean-Michel LABORDE - Emmanuelle MARCHAND - Didier MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR

Pouvoirs de

Muriel FIGUEIRA A Maud CARUHEL - Stéphane FRANCIS A Martine CALZAVARA - Jean-Michel LABORDE A Régine POVEDA - Didier MONPOUILLAN A Bernard MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Patrick YAOUANC

BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Pierre CAMANI

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le

ID : 047-200030674-20210211-D_2021_005-BF

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet le vote du budget primitif 2021 du budget annexe Lotissements communautaires.

Exposé des motifs

Toutes les inscriptions budgétaires sont détaillées ci-dessous ainsi que dans les tableaux qui accompagnent ce rapport.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En prévisions, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 456 123.00 €.

DEPENSES :

Dépenses réelles de fonctionnement : 456 123.00 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 456 113.00 € (maîtrise d'œuvre et travaux Eco-quartier Ste Bazeille).

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 10.00 €.

RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement : 111 717.00 €

Chapitre 70 – Produits des services : 91 717.00 € (prévisions de ventes).

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 20 000.00 € (reversement de la Taxe d'Aménagement).

Recettes d'ordre de fonctionnement : 344 406.00 €

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 344 406.00 € (valorisation du stock).

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévisions, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 344 406.00 €.

DEPENSES :

Dépenses d'ordre d'investissement : 344 406.00 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 344 406.00 € (valorisation du stock).

RECETTES

Recettes d'équipement : 344 406.00 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés : 344 406.00 €

Le Conseil Communautaire,

Approuve

le Budget Primitif 2021 du budget annexe Lotissements communautaires équilibré en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

- section de fonctionnement : 456 123.00 euros
- section d'investissement : 344 406.00 euros

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

<i>Votants</i>	70	
<i>Pour</i>	70	
<i>Contre</i>	0	[]
<i>Abstention</i>	0	

Publication / Affichage

Le 23 février 2021

Fait à Marmande le 11 février 2021

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération